

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 102 (1957)
Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier **Roger Masson**

Rédacteur-Adjoint : Lt-colonel EMG **Georges Rapp**

Administration : Lt-colonel **Ernest Buetiger**

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : **Suisse :** 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50
Prix du numéro : Fr. 1.50

Guerre révolutionnaire

L'expression, qui est maintenant adoptée, ne paraît cependant pas rigoureusement exacte et peut prêter à confusion. Le mot révolution implique l'idée d'un mouvement spontané, né de la masse quasi unanime d'un pays. Le meilleur exemple qui puisse en être donné est la révolte hongroise contre un régime étranger, avec improvisation de formations sans caractère militaire réel. La révolution russe de 1917 se fit à main armée et établit son pouvoir par des opérations de force, qui furent une vraie guerre révolutionnaire ; son coefficient d'improvisation fut d'ailleurs prépondérant.

Or ce qu'on appelle maintenant « guerre révolutionnaire » pourrait beaucoup plus se définir par des mouvements soigneusement préparés, fomentés, actionnés et alimentés de l'extérieur. Les caractères de spontanéité et d'improvisation hâtive n'y existent pas. C'est de la sédition préfabriquée et du terrorisme importé ; la direction du mouvement demeure lointaine

Voir au sujet de la « Guerre révolutionnaire » les fascicules de janvier et février-mars 1957 de la *Revue Militaire d'Information*, notamment les études signées Hogard, Ximenès, Souyris, d'Encausse, etc., ainsi que la Conférence du Colonel Lacheroy.